

# Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

A propos de « la discipline à l'école » M. Izenic, inspecteur d'académie, écrit dans le *Bulletin départemental de Loire inférieure* :

« L'organisation matérielle, la préparation sérieuse de la classe, un bon emploi du temps, un classement judicieux des élèves, joints à l'autorité du maître, fondée sur son caractère, son savoir, la clarté et la méthode de son enseignement, contribuent à établir et à maintenir la discipline. Il convient aussi de recourir toujours au puissant levier de l'émulation en y apportant la mesure et les précautions nécessaires. Il importe d'user sobrement des punitions, de les proportionner aux fautes et de ne jamais avoir recours aux pénalités non prévues par le règlement et dont l'emploi peut causer aux maîtres de graves ennuis. »

\* \* \*

On lit dans le *Bulletin des Basses-Pyrénées* :

Seule, la préparation consciencieuse de la classe assure la discipline. L'intérêt et la vie des leçons rend facile l'attention des enfants ; le changement opportun des procédés et des exercices déjoue les tentations de ceux qui sont disposés à la dissipation ; l'humeur égale du maître, la confiance qu'il a dans ses forces, le sérieux, parfois enjoué, de tout son travail se communiquent à ses élèves. Non qu'ils cessent d'être vifs et actifs, mais leur vivacité et leur activité sont réglées, se dépensent en harmonie avec les exercices, ne gênent point le maître. Ne voit-on pas aussi que, par la classe bien faite, le maître gagne en autorité, et que, par l'autorité, la discipline gagne en simplicité ? Ne voit-on pas enfin qu'en travaillant pour l'enfant le maître lui donne l'impression qu'il respecte sa petite personnalité et que l'enfant s'élève plus facilement au respect qu'à son tour il doit au maître et à l'affection par laquelle il reconnaît ses soins : affection et respect qui sont une force encore pour la discipline ! On peut dire, pour toutes ces raisons, que, dans l'école où la classe est bien préparée, la question de discipline ne se pose pas.

\* \* \*

De la revue : *Feuilles d'hygiène et de médecine populaire* :

« Le rôle du médecin de famille, si tant est qu'il existe encore et soit écouté, est de démêler dans chaque enfant ce qui vraiment appartient à cet âge et se modifiera par la suite, et ce qui est déjà

l'indice d'une mentalité insuffisante. Sur ce point particulier, l'inspection scolaire devrait se montrer très exigeante ; la gratuité et l'obligation de l'instruction dont nous sommes très fiers, ne sont rien s'il ne s'y ajoute la nécessité reconnue de l'éducation. La jeunesse moderne n'est certainement pas meilleure que celle qui l'a précédée ; ce n'est pas le culte fanatique des sports qui la préservera des heures difficiles. Dans bien des pays, la criminalité jeune fait des progrès effrayants. Et si l'on fouille le passé de bon nombre de ces jeunes délinquants, on ne peut qu'être frappé de constater les causes multiples des tares morales qu'ils présentent. La peine conditionnelle, appliquée si souvent aujourd'hui, bien que partant d'une idée généreuse, n'a qu'une influence déplorable sur ces jeunes gens. Soustraits aux mauvais exemples de leur milieu, obligés de travailler dans de saines conditions, surveillés constamment, ils pourraient se régénérer, et la libération conditionnelle serait la juste récompense de leurs efforts. »



## Mutualité scolaire à Estavayer-le-Lac.

Le Comité de direction de la Mutualité scolaire d'Estavayer-le-Lac, présidé par M. l'inspecteur F. Barbey, a publié son rapport sur la marche de l'Œuvre, durant l'année scolaire 1906-1907. Nous en reproduisons les passages essentiels. Ils montreront que la Mutualité de la cité staviacoise se trouve dans une réjouissante situation.

« L'activité générale de la Mutualité scolaire d'Estavayer, pendant l'année qui vient de s'écouler, a été réjouissante. Il y a un an, nous regardions avec un peu d'inquiétude dans l'avenir. La « Jeunesse prévoyante » continuerait-elle à trouver à Estavayer un accueil favorable ? Aujourd'hui nous notons avec plaisir le ferme appui et les précieux encouragements que nous avons rencontrés auprès des autorités locales et de la majeure partie de la population staviacoise.

Nous devons faire remarquer cependant que quelques parents ne comprennent pas suffisamment les avantages moraux et financiers de la Mutualité scolaire.

Un des buts essentiels de notre œuvre est de combattre chez nos enfants l'esprit d'égoïsme et de développer dans leurs cœurs les sentiments de la charité chrétienne. Les parents seront les premiers à ressentir les heureux effets d'une telle éducation ! Le grand nombre d'indemnités versées pour cause de maladie prouve éloquemment les avantages matériels de notre Société.

Nous avons donc le ferme espoir que, pendant l'année scolaire qui vient de s'ouvrir, le nombre des mutualistes, actuellement de 63, s'accroîtra, et, qu'ainsi, par son activité, la « Jeunesse prévoyante d'Estavayer » figurera honorablement à côté de ses sœurs de la Suisse ro-